



CHÊNE DIT ARBRE DE LA LIBERTÉ, SUR LA PLACE DU VILLAGE

> Savigny-en-Revermont, environ 17 km à l'est de Louhans

■ *Qualification du site :*

- site rural
- caractéristiques intrinsèques :
arbre monumental
- *Intérêt patrimonial :*
monument naturel d'intérêt
historique et pittoresque
régional

■ *Département :*

Saône-et-Loire

■ *Commune :*

Savigny-en-Revermont

■ *Date de protection :*

2 juin 1931

■ *Superficie :*

site ponctuel

■ *Statut de propriété :*

propriété communale

■ *Existence*

d'un programme

de gestion : non

■ *Autre protection :* non

■ *Znieff :* non

■ *Natura 2000 :* non

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le chêne protégé aurait été planté en 1793 au titre « d'arbre de la liberté ».

SON ENVIRONNEMENT

Le chêne était situé à l'angle de la rue principale du village de Savigny en Revermont et de la route de Louhans (route départementale D30), en face de la mairie.

SON ÉVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site : le chêne participait d'un espace public du village.

État du site : le chêne a disparu lors de l'aménagement du carrefour. Son emplacement a été retrouvé grâce à la photo du dossier de classement qui ne contient pas de plan de localisation de l'arbre. Le site dans lequel il était implanté a perdu le caractère de place mentionné dans le rapport de présentation et est devenu un simple carrefour sans intérêt.

RECOMMANDATIONS

L'arbre à l'origine de la protection n'existe plus. Mais en tant qu'« arbre de la liberté » et donc arbre symbolique, il faudrait le remplacer.

- site classé, ponctuel ou étendu, concerné
- site classé, ponctuel ou étendu, périphérique
- site inscrit, ponctuel ou étendu, périphérique

échelle : 1 : 25000 / 1cm = 250m
© Fond cartographique I.G.N.

